



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 30 mars 2017

Adoption de la « Déclaration de Florence » par les ministres de la Culture des pays du G7

Les ministres de la Culture des pays du G7 (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Italie, Japon, Royaume Uni), réunis à Florence, en présence d'Irina Bokova, directrice générale de l'UNESCO, et de Tibor Navracsics, commissaire européen à l'éducation, la culture, la jeunesse et aux sports, ont adopté aujourd'hui une déclaration sur la protection du patrimoine culturel et la culture comme facteur de tolérance.

Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, et ses homologues ont réaffirmé l'importance de la culture comme source et instrument de dialogue et ont rappelé la nécessité de préserver la diversité culturelle. La déclaration appelle les États à renforcer les mesures de protection du patrimoine culturel, souligne l'importance de la coopération internationale, ainsi que le rôle majeur de coordination de l'UNESCO. Elle appelle en outre les Etats à lutter contre le trafic illicite de biens culturels.

Au-delà, il s'agit d'affirmer que les enjeux culturels doivent avoir leur place au cœur des priorités de nos pays, au même titre que les enjeux économiques, environnementaux ou de sécurité. Le soutien à la culture, à la diversité culturelle et à l'expression artistique est fondamental comme facteur d'émancipation, d'affirmation des civilisations et de dialogue entre les peuples.

La ministre de la Culture et de la Communication a déclaré : « *Il est de notre responsabilité, pays membres du G7, de continuer à agir au-delà de nos frontières, là où le besoin se fait sentir, d'entretenir le dialogue avec les autres nations, les autres peuples.* »

La réunion du G7 Culture et l'adoption de la déclaration interviennent une semaine après l'adoption de la résolution n° 2347 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, portée par la France et l'Italie. La ministre française de la Culture avait défendu le 24 mars dernier, à New York, l'importance de la mobilisation.

Cette mobilisation de la communauté internationale, qui vient d'adopter deux textes majeurs, s'inscrit également dans le prolongement de la conférence internationale d'Abou Dabi sur la protection du patrimoine culturel en péril de décembre 2016, organisée par la France et les Emirats arabes unis, et de la conférence des donateurs réunie au musée du Louvre le 20 mars dernier. Celle-ci a permis de doter le fonds de soutien au patrimoine en danger - ALIPH (Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones de conflit) - de plus de 75 millions de dollars et de confirmer la mise en place d'un réseau international de refuges.

A Florence, la réunion des ministres du G7 a été précédée par plusieurs tables rondes d'experts des pays du G7 et des organisations internationales, consacrées à la législation internationale sur le patrimoine, aux mesures de protection des sites et bien culturels et à l'éducation à la culture.

Contact

Ministère de la Culture et de la Communication
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse
01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr